

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate  
Code du produit : 000000001762001017

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit biocide

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO Benelux nv  
Venecolaan 65  
B-9880 Aalter  
Belgique  
Téléphone : +32-09/311 00 00  
Téléfax : +32-09/298 09 49  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : compo@compo.be

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons (BE)  
Téléphone:+32(0)70 245 245  
G.-D du Lux  
Téléphone:+352 8002 5500

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée , Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves , Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique , Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique , Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version 2.0      Date de révision: 31.05.2019      Numéro de la FDS: C3622      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 31.05.2019

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

#### Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

#### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistre-	Classification	Concentration (% w/w)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version 2.0      Date de révision: 31.05.2019      Numéro de la FDS: C3622      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 31.05.2019

	ment		
Chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5 230-525-2 612-131-00-6	Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	< 5
propane-2-ol	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25-XXXX	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	< 2,5

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.  
Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

---

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

---

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version 2.0      Date de révision: 31.05.2019      Numéro de la FDS: C3622      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 31.05.2019

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir hors de portée des enfants. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

Température de stockage recommandée : 5 - 30 °C

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
propane-2-ol	67-63-0	VLE 8 hr	200 ppm 500 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
		VLE 15 min	400 ppm 1.000 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
			200 ml/m <sup>3</sup> 500 mg/m <sup>3</sup>	MAK (D)

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
propane-2-ol	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets systémiques	888 mg/kg

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version 2.0      Date de révision: 31.05.2019      Numéro de la FDS: C3622      Date de dernière parution: -  
Date de la première version publiée: 31.05.2019

	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	500 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Effets systémiques	26 mg/kg
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets systémiques	319 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	89 mg/m3

### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
propane-2-ol	Sol	28 mg/kg
	Eau douce	140,9 mg/l
	Eau de mer	140,9 mg/l
	Sédiment d'eau douce	552 mg/kg
	Sédiment marin	552 mg/kg
	Comportement dans les stations de traitement des eaux usées	2251 mg/l

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Éviter le contact avec les yeux.  
Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Délai de rupture : > 30 min

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Longueur des gants : Type de gants standards.

Remarques : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire : non requis  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : incolore

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

---

Odeur	:	caractéristique
pH	:	6,5 - 8
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	env. 100 °C
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Densité	:	988 - 993 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	:	complètement miscible
Viscosité Viscosité, dynamique	:	< 20 mPa.s

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes  
Oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

###### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

###### Composants:

###### **Chlorure de didécylidiméthylammonium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 238 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 3.342 mg/kg

###### **propane-2-ol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 20 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

###### Produit:

Résultat : Irritation de la peau

###### Composants:

###### **Chlorure de didécylidiméthylammonium:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 3 min  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritant

###### **propane-2-ol:**

Remarques : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou ger-

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

---

çures de la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit:

Résultat : Lésions oculaires graves

#### Composants:

##### **Chlorure de didécylidiméthylammonium:**

Remarques : Donnée non disponible

##### **propane-2-ol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

#### Composants:

##### **Chlorure de didécylidiméthylammonium:**

Type de Test : Test de Buehler  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : non sensibilisant

##### **propane-2-ol:**

Type de Test : Test de Buehler  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

#### Produit:

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

#### Composants:

##### **Chlorure de didécylidiméthylammonium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

---

Génotoxicité in vivo : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 475  
Résultat: négatif

### **propane-2-ol:**

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

### **Cancérogénicité**

#### **Produit:**

Cancérogénicité - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

#### **Composants:**

##### **propane-2-ol:**

Cancérogénicité - Evaluation : N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Produit:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

#### **Composants:**

##### **propane-2-ol:**

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Pas toxique pour la reproduction  
Pas d'indication d'ordre expérimental se rapportant à un possible effet nocif pour la fécondité humaine.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### **Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

#### **Composants:**

##### **propane-2-ol:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges., La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique, catégorie 3 avec effets narcotiques.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

#### Composants:

##### **propane-2-ol:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### **Chlorure de didécylidiméthylammonium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,19 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: USEPA 1991 EPA/600/4-90/027

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,062 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: U.S. EPA (1999)

Toxicité pour les algues : CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,026 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : (boue activée): 11 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OECD Guideline 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : 0,032 mg/l  
Durée d'exposition: 34 jr  
Espèce: poisson zèbre  
Méthode: OECD Guideline 210

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : 0,014 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Méthode: autre(s)

### propane-2-ol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 9.640 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

### Composants:

#### **Chlorure de didécyldiméthylammonium:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 72 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301

#### **propane-2-ol:**

Biodégradabilité : Remarques: Facilement biodégradable, selon le test OCDE approprié.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

### Composants:

#### **propane-2-ol:**

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

---

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **Chlorure de didécyldiméthylammonium:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Milieu: Sol  
Remarques: Mobile dans les sols

##### **propane-2-ol:**

Mobilité : Remarques: Le produit s'évapore facilement.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).  
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

#### Composants:

##### **propane-2-ol:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).  
Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADN	: UN 3082
ADR	: UN 3082
RID	: UN 3082
IMDG	: UN 3082
IATA	: UN 3082

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Didecyldimethylammonium chloride)

**ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Didecyldimethylammonium chloride)

**RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(Didecyldimethylammonium chloride)

**IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(Didecyldimethylammonium chloride)

**IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(Didecyldimethylammonium chloride)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADN** : 9

**ADR** : 9

**RID** : 9

**IMDG** : 9

**IATA** : 9

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

**ADR**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

**RID**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

**IMDG**  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

---

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instruction d' emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Verschiedene gefährliche Güter

### IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Instruction d' emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Verschiedene gefährliche Güter

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

### RID

Dangereux pour l'environnement : oui

### IMDG

Polluant marin : oui

### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques : Non pertinent

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

---

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	:	Toxique en cas d'ingestion.
H314	:	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Toxicité aiguë pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Toxicité chronique pour le milieu aquatique
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Skin Corr.	:	Corrosion cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## COMPO Anti-Dépôts Verts - Concentrate

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
2.0	31.05.2019	C3622	Date de la première version publiée: 31.05.2019

---

existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

BE / FR